



## Le scénario yougoslave pour la Libye

Par [Andrei Fediachine](#)

Mondialisation.ca, 07 mars 2011

[Ria Novosti](#) 7 mars 2011

Région : [Moyen-Orient et Afrique du Nord](#)

Thème: [Guerre USA OTAN](#)

Analyses: [Le «Printemps arabe»](#), [LE MAGHREB](#)

Le président américain Barack Obama a enfin annoncé qu'il n'excluait aucun scénario de règlement du problème libyen, politique ou militaire. C'est la première fois que la Maison Blanche le déclare aussi directement.

Hélas, l'opposition n'arrive pas à renverser rapidement Mouammar Kadhafi et à faire la révolution en limitant le nombre de victimes. On assiste certainement au recours à la tactique visant à faire fuir Kadhafi en exerçant sur lui une pression de l'extérieur et de l'intérieur. En recourant à la diplomatie, aux sanctions et aux moyens militaires. La diplomatie et les sanctions ont déjà été utilisées. Désormais, l'utilisation de l'arsenal des moyens militaires apparaît également comme une solution.

« Intervention libérale »

Auparavant, on aurait appelé cela la « diplomatie de la canonnière », mais aujourd'hui cette expression ne convient plus tout à fait. On s'est souvenu du terme « interventionnisme libéral. » Et tout commence à rappeler le « schéma yougoslave. » On semble revivre les bombardements de 1999.

Et même les « instruments » sont parfaitement identiques. Même les navires. Même le mois coïncide: les bombardements de la Yougoslavie par les Etats-Unis et l'OTAN ont commencé le 24 mars. Il ne reste plus qu'à attendre la création d'une zone d'exclusion dans l'espace aérien de la Libye (ce qui a été fait à l'égard de la Yougoslavie).

Les consultations à l'ONU se tiennent tous les jours et des événements surprenants peuvent être observés dans cette « arène. » On a bien sûr le droit de haïr Kadhafi de toutes ses forces (ou en tous cas ne pas apprécier le dictateur à demi-fou), mais au sein de l'ONU on assiste à des débordements étranges, la hâte et la perfidie. Par exemple, le procureur général de la Cour pénale internationale pénale, l'Espagnol Luis Moreno-Ocampo a annoncé le 3 mars que la Cour a « pris bonne note » du cas Kadhafi et de ses fils, et qu'elle ouvrirait une information judiciaire sur l'éventuel violation des droits de l'homme. Formellement, il a raison: le 26 février la Conseil de sécurité des Nations Unies a ordonné l'enquête. Etant donné que la Libye n'est pas signataire du Statut de Rome de la Cour, seul le Conseil de sécurité peut autoriser ce genre de démarche.

Le plus intéressant est que la résolution a été approuvée à l'unanimité par les 15 membres du Conseil de sécurité, dont trois membres permanents: les Etats-Unis, la Russie et la Chine. Les Etats-Unis et la Russie n'ont pas ratifié le Statut de Rome, ne reconnaissent pas sa juridiction et, par conséquent, ne font pas juridiquement partie des membres du Statut. Ils

émettent des réserves concernant le droit de la Cour de juger leurs citoyens. Quant à la Chine, elle ne reconnaît pas la Cour du tout. Les Américains ont même insisté pour que la résolution comporte une clause stipulant que leurs citoyens ne sont pas soumis à la juridiction de la Cour. Au cas où ils devraient débarquer en Libye avec une mission militaro-humanitaire. Ce n'est plus de la perfidie, c'est de l'hypocrisie pure et dure: on juge tout le monde, mais on ne peut pas nous juger.

Les forces d'intervention en Libye sont pratiquement prêtes

Depuis la fin de la première semaine de février, une importante concentration militaire des Etats-Unis et de l'OTAN s'est formée au large des côtes libyennes. Le porte-hélicoptère d'assaut américain USS Kearsarge, le bâtiment de débarquement USS Ponce et le sous-marin nucléaire USS Scranton ont déjà traversé le canal de Suez et sont arrivés le 4 mars dans le golfe de Syrte. Tous font partie du groupe de débarquement méditerranéen de l'unité tactique de la marine américaine sous le commandement du porte-avions USS Enterprise. Ce dernier se trouve actuellement en mission au Nord de la mer Rouge. La Libye est à portée immédiate.

Seules la Russie et la Chine se prononcent ouvertement contre l'intervention militaire. Les autres membres du Conseil de sécurité possédant le droit de veto « n'excluent aucun scénario », mais reconnaissent que la sanction de l'ONU est nécessaire pour intervenir.

Les déclarations sur la nécessité de l'accord du Conseil de sécurité pour l'intervention militaire est une sorte de mantras à l'ONU qui précèdent une rupture décisive avec les normes du droit international.

Et cela ressemble également à tout ce qui a précédé l'opération en Yougoslavie Force alliée, selon la codification OTAN, ou Ange miséricordieux, selon la codification américaine. Au printemps 1999, la Russie et la Chine ont bloqué la sanction de l'intervention militaire contre la Yougoslavie. L'OTAN a commencé les bombardements sans aucune autorisation, en violant la Charte des Nations Unies, en n'obéissant qu'à ses propres Statuts. Et de toute manière ces Statuts ont reçu une interprétation tellement « large », que toute ingérence peut désormais se faire car tel est le bon plaisir des pays membres. Le fait est que la Yougoslavie n'avait attaqué aucun pays de l'OTAN, et la situation dans le pays ne présentait aucun danger pour l'Alliance. D'ailleurs, la décision de bombarder a également été prise par un président démocrate, Bill Clinton, et non pas par un républicain sanguinaire. Les mauvaises langues affirment toujours que la « pacification yougoslave » était nécessaire pour détourner l'attention de l'opinion publique des Etats-Unis du scandale lié à Monica Lewinsky, au mensonge du président au Congrès et à la perspective de sa destitution.

Ce n'est pas le cas de Barack Obama. Au contraire, il a déjà deux guerres « sur le dos », et n'en a pas besoin d'une troisième. Mais la pression exercée sur la Libye, visant à faire fuir Kadhafi, ne constitue pas une menace de troisième guerre. Kadhafi a tellement épuisé ses propres ressources que seules les forces dépendant désespérément du régime le soutiennent.

Par contre, Barack Obama pourrait devoir faire face à un problème plus grave que le Kosovo: l'augmentation des prix du pétrole menace déjà de stopper le rétablissement économique et, par conséquent, de réduire considérablement ses chances d'être réélu l'année prochaine. On ne plaisante pas avec ce genre de choses.

Encore un peu de sang et ça ira

Pour l'instant la concentration des bâtiments de guerre au large de la Libye est une simple démonstration de force, un moyen de pression. Toute guerre ou intervention nécessite des raisons. Ou des prétextes. La guerre en Afghanistan avait une très bonne raison: les attentats du 11 septembre 2001 à New York. George W. Bush n'avait qu'une seule solution: l'invasion. La guerre en Irak n'avait aucune raison valable, mais le prétexte a été fabriqué: il s'agissait de la prétendue création par Saddam Hussein d'armes de destruction massive. Il s'est avéré que c'était un mensonge du début jusqu'à la fin.

L'invasion de la Libye n'a aucune justification juridique internationale. Pour l'instant.

Mais les actions de Kadhafi pourraient donner des raisons de le faire. Personne ne parle pour le moment d'intervention militaire. Mais nul ne nie sa probabilité. Les déclarations du type « il est trop tôt pour parler des actions militaires » sont accompagnées par le refrain disant que si l'effusion de sang continue, rien ne peut être exclu. Cela ressemble à « encore un peu de sang et on ne se retiendra plus. »

Des communiqués en provenance de la Libye parlent déjà de « l'offensive des forces fidèles à Kadhafi » contre les villes rebelles à l'Est du pays et des centaines de morts.

Il faut « pousser » Kadhafi encore un peu à réprimer les villes révoltées, et il y aura suffisamment de sang pour l'invasion. Les congressistes américains républicains exigent directement l'intervention.

Les préparatifs actuels en mer Méditerranée ne sont pas un simple « redéploiement des forces » de la marine américaine juste au cas où. Les préparations militaires ont toujours une certaine « masse critique », une limite, au-delà de laquelle les actions sont inévitables.

Les composantes matérielle et financière sont pratiquement prêtes pour franchir cette limite. Les navires qui mouillent au large des côtes libyennes ne sont pas des boîtes d'allumettes. Le porte-hélicoptère USS Kearsarge est l'un des plus grands bâtiments de débarquement d'attaque de cette classe, ayant un déplacement d'eau de 40.000 tonnes et une longueur de 253 mètres. Il embarque à son bord plusieurs dizaines d'hélicoptères, de missiles, d'engins de débarquement, plus de 2.000 fantassins de marine. Qu'il soit dit en passant, c'est le même Kearsarge qui en 1999 opérait près des côtes yougoslaves, débarquait les troupes de marines, de renseignement et de sabotage. Les premières forces américaines qui ont touché le sol yougoslave ont été débarquées par ce bâtiment. Le bâtiment de débarquement USS Ponce, ayant un déplacement d'eau de 17.000 tonnes, a également participé à l'opération en Yougoslavie. De même que le sous-marin nucléaire USS Scranton. Ces classes d'engins sont dotées de missiles de croisière, mais le plus important, ils sont spécialement adaptés pour des missions secrètes de débarquement et de sabotage près des côtes de l'ennemi.

Les bombardements de la Yougoslavie en 1999 n'étaient pas conduits seulement par des porte-avions (à l'époque l'USS Theodore Roosevelt), mais également par les bases aériennes italiennes et françaises et les porte-avions français et britanniques. Et toute cette « armada » est aujourd'hui bien plus proche de la Libye que de la Yougoslavie de l'époque.

D'ailleurs, Londres a déjà annoncé qu'il envoyait pour le sauvetage d'environ 20 pétroliers britanniques, coincés quelque part au Sud-Est de la Libye, des unités de la force spéciale

SAS. C'est l'équivalent du Navy Seals américains ou de l'unité Alpha russe.

*Ce texte n'engage pas la responsabilité de RIA Novosti*

La source originale de cet article est [Ria Novosti](#)  
Copyright © [Andreï Fediachine](#), [Ria Novosti](#), 2011

---

Articles Par : [Andreï Fediachine](#)

**Avis de non-responsabilité** : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexacts.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site [Mondialisation.ca](#) sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de [Mondialisation.ca](#) en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: [media@globalresearch.ca](mailto:media@globalresearch.ca)

[Mondialisation.ca](#) contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation.

Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: [media@globalresearch.ca](mailto:media@globalresearch.ca)